



Mittelbergheim

Joyau du vignoble d'Alsace

n° 4 : juin 2009

S' Barigmer Bladel



Bulletin municipal

L'agenda

20 juin

« Inauguration signalétique
patrimoniale »

(la communes et les associations : Musée
viticole, Amis de Mittelbergheim, S'Tulipel,
Syndicat viticole)

4 juillet

« Concert à l'église protestante »

5 juillet

« Culte festif »

à l'occasion du départ du pasteur.

Courant juillet

«Inauguration du local des jeunes»

(Marie Jo et les jeunes)

22 juillet

« Projection plein-air »

(S'Tulipel)

25 et 26 juillet

« Fête du vin »

(Syndicat viticole et Amicale
des sapeurs pompiers)

21 août

«Projection salle de l'hôtel de ville»

(S'Tulipel)

6 septembre

« Pique-nique du villageois »

(S'Tulipel)

Avec le printemps, le soleil, notre village tout doucement se fleurit et embellit notre cadre de vie.

Je salue les nombreuses initiatives personnelles qui, par leur fleurissement et l'entretien des façades, l'aménagement des jardins donnent au village un aspect coloré et sympathique.

Cette année, une équipe de bénévoles s'est fixée comme objectif d'améliorer les espaces verts, les places et entrées du village et d'optimiser leur entretien. Je les remercie sincèrement d'avoir pris cette initiative.

Mais les initiatives heureuses des uns et des autres n'empêchent pas un autre phénomène moins plaisant à se développer, à savoir : de plus en plus de travaux sont exécutés sans déclarations, sans autorisations.

Je me permets de vous rappeler que tous les travaux portant sur l'aspect extérieur d'un bâtiment ou modifiant sa destination sont soumis à une demande de travaux ou un permis de construire (se renseigner auprès de la mairie avant tout début de travaux). Tous les dossiers étant examinés par l'Architecte des Bâtiments de France, c'est chez ce dernier que la commission «Qualité des Plus Beaux Villages de France » recueille les informations lors des audits des villages classés (dernier audit de Mittelbergheim en septembre 2005). Nous avons la chance de faire partie des « Plus Beaux Villages de France », un label que beaucoup nous envient. Il serait dommage d'être mis à l'écart de cette prestigieuse association. Je compte sur votre compréhension et vous souhaite un très bel été.

Merci.

Le Maire : Alfred HILGER

Budget primitif 2009

Le neuf mars deux mille neuf, le conseil municipal a adopté les trois budgets primitifs :
de la commune
de l'eau
de l'action sociale (C.C.A.S.)

Le plan du budget imposé par la Direction Générale des Finances Publiques et supervisé par la Perception de Barr pour notre commune est touffu et difficilement compréhensible à première vue pour nos concitoyens.

Présentons les chiffres de façon plus synthétiques. Rappelons quelques règles de base qui régissent la confection d'un budget d'une collectivité locale.

Le budget est actualisé tous les ans. Il est voté par le conseil municipal en général au mois de mars. Celui-ci est établi prévisionnellement en recettes et en dépenses et peut éventuellement être rectifié si nécessaire en cours d'exercice.

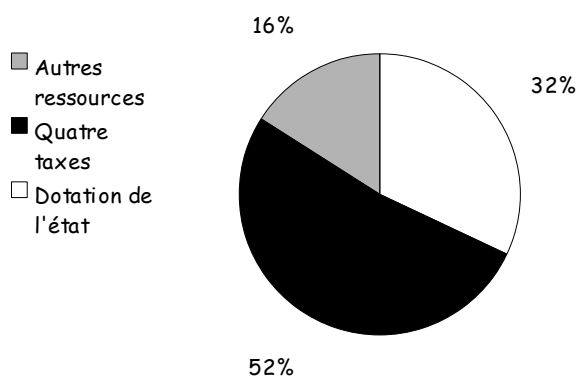
Les grands chapitres du budget de la commune :

A. Les recettes

1. *Les taxes payées par les administrés,*
2. *Les dotations versées par l'Etat,*
3. *Les autres recettes : locations, baux, chasse, diverses subventions.*

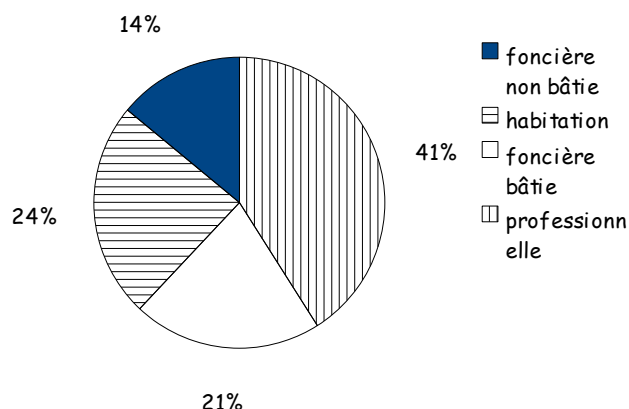
Répartition des recettes 2009

411 611 euros



Répartition des quatre taxes

203 000 euros



B. Les dépenses

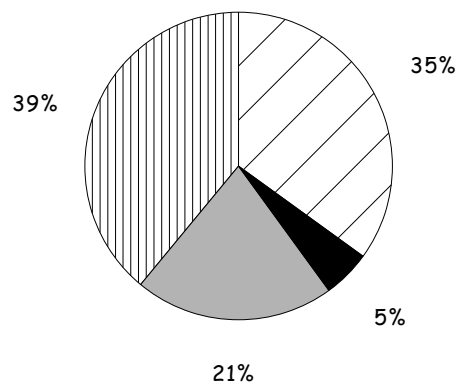
1. *de fonctionnement :*

Il s'agit de payer le personnel communal, les charges courantes (électricité, eau, chauffage, téléphone, assurances) ainsi que l'entretien des bâtiments dont la commune a la charge (écoles, hôtel de ville, mairie, parc immobilier, voirie, éclairage public, fleurissement, etc...)

Dépenses de fonctionnement

358 611 euros

- ▨ Charges à caractère général (eau, énergie, fournitures diverses, assurances, taxes foncières, etc...)
- Charges financières
- Autres charges de gestion
- Frais de personnel courante, indemnités, service incendie, subventions aux associations

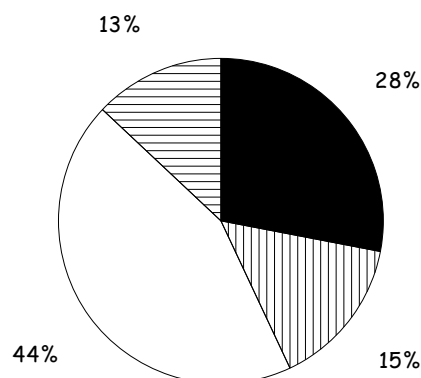


2. d'investissement : permettent d'accroître la valeur du patrimoine de la commune et à rembourser les emprunts bancaires

Nouvelles dépenses d'investissement

189 000 euros

- ▨ Remboursement d'emprunts
- ▨ Bâtiments scolaires
- Réfection Hôtel de Ville
- Autres bâtiments publics (église) et divers



En 2009, le budget présenté dégage un excédent prévisionnel au profit de la section d'investissement de 53 000 euros (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement).

L'équilibre final du budget s'établira par la souscription d'un prêt bancaire à long terme.

Le conseil municipal a décidé d'augmenter le taux d'imposition des quatre taxes de 2%. Rappelons qu'en 2008 les taux communaux n'avaient pas bougé.

Etat civil

Mariage : le 09 mai 2009

**Christophe KOEBERLE et
Frédérique HIRTZ**
64 rue Principale

Invitation :

Découverte de la nouvelle signalétique du village et du patrimoine. Rendez-vous samedi le 20 juin à 18h sur le parvis de l'église protestante. Un vin d'honneur clôturera la visite.

Grands anniversaires

85 ans :

Mme Marguerite ADAM
née FINCK le 20.04.1924
Domiciliée 27 rue Principale

80 ans :

M Ernest LEININGER le 06.05.1929
Domicilié 26 rue des Vosges

Noces d'Or :

M et Mme Bernard HAEGI
le 08.05.1959
Domiciliés 33 rue de la Montagne

Cahiers de vacances

de S'Tulipel :

Cet été, S'Tulipel vous propose 2 rendez-vous cinématographiques (cf agenda).

Nous reconduisons les apéritifs du dimanche de 11h à 13h (sauf le week-end de la fête du vin et le dernier week-end d'août). Ce moment convivial de dégustation avait été fort apprécié des visiteurs, qu'ils soient touristes ou villageois !

Et enfin, pour clore la saison estivale, nous vous invitons cordialement pour le traditionnel « pique-nique du villageois ».

Au plaisir de vous rencontrer à ces différentes occasions,

l'équipe de S'Tulipel.

Aire de jeux de l'école...

« Maman, est ce que je peux aller jouer sur l'aire de jeux de l'école maternelle ? »

C'est en réponse à cette question que nous écrivons cet article.

L'aire de jeux de l'école maternelle est destinée à l'ensemble des enfants du village âgés de 3 à 6 ans, placés sous la surveillance des personnes en ayant la charge et en dehors des horaires de cours.

Une nouvelle association est née !

Anne Wolf, Arlette Friedblatt, Lydia Maurice, Johana Meyer, Régine Wihlm, Alain Grain, Christophe Wolf ont créé une nouvelle association « **Poneys du Vignoble** », qui vous propose des promenades-découverte, en poneys ou petits chevaux, dans le vignoble, pour les petits et les grands.

Pour plus de renseignements, Anne vous répond au **06 81 11 78 17**

Mittelbergheim en fête

Le compte à rebours est lancé, encore une quarantaine de jours et la 37^{ème} fête du vin débutera.

Samedi 25 juillet dès 17h :

Inauguration de la fête avec comme invité d'honneur M. Chabert, Président de l'Association des Plus Beaux Villages de France.

Dimanche 26 juillet, reprise de la fête à 11h

Au programme, l'orchestre « Week-End » et le groupe folklorique de Riedisheim seront là pour nous faire vibrer sur la piste de danse.

Tout au long de la fête : restauration, dégustation de plus de 200 vins, démonstration de tonnellerie, manœuvre d'une vieille pompe à incendie, jeux, concours de tirs, visites de caves et du musée viticole.

Nous vous attendons avec plaisir pour ce grand moment de convivialité.

Ouverture du « local des jeunes » :

Ce lieu convivial de retrouvailles pour les jeunes de Mittelbergheim de 12-18 ans, sera inauguré au courant du mois de juillet.

Horaires d'ouverture pendant l'été : de 14h à 22h (sauf le dimanche)

Renseignements : Marie-Jo CAVODEAU ou Yann SCHWOB